



COUDOUX – 2 869 HABITANTS

EMISSIONS



Sur Coudoux, les transports routiers sont très nettement majoritaires dans l'émission de polluants présentés ici. Ils représentent 51 % des émissions de Composés Organiques Volatils Non Méthaniques (COVNM) et plus de 85 % des autres polluants. Le secteur résidentiel / tertiaire contribue aux émissions de 7 % du CO₂, 10 % de SO₂ et 13 % de COVNM. Ces émissions proviennent des installations de combustion mais aussi de l'utilisation de produits tels que des solvants. Les activités agricoles et sources naturelles représentent 34 % des émissions de COVNM (ces émissions sont cependant à des niveaux généralement peu élevés localement du fait du caractère diffus de sources comme la végétation).

Tableau : Bilan d'émissions 2004 de la commune de Coudoux

	NO _x t/an	CO t/an	CO ₂ t/an	SO ₂ t/an	COVNM t/an	PM _{tot} t/an	PM ₁₀ t/an	PM _{2,5} t/an
Agriculture, sylviculture et nature	7	5	184	0	20	0	0	0
Production et distribution d'énergie	0	0	0	0	1	0	0	0
Industrie et traitement des déchets	0	0	419	0	1	0	0	0
Résidentiel et tertiaire	2	9	3 191	1	8	0	0	0
Transports non routiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Transports routiers	265	260	39 902	8	31	27	19	15
TOTAL Coudoux	275	274	43 696	9	61	28	19	15
TOTAL CPA	17 677	20 275	6 080 010	12 000	10 867	1 521	1 028	699
% Coudoux / CPA	2%	1%	1%	0%	1%	2%	2%	2%

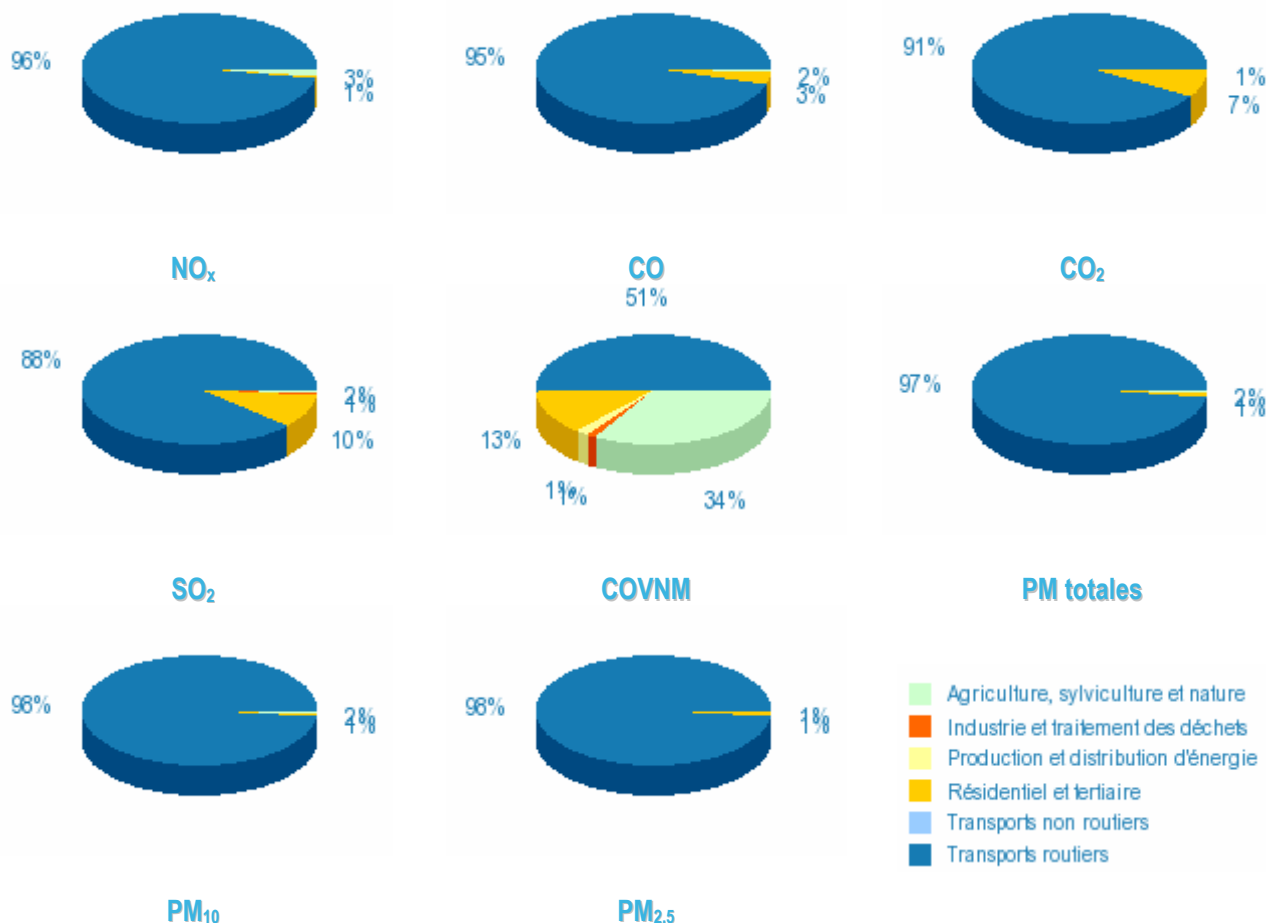


Figure : Analyses sectorielles des émissions de Coudoux



QUALITE DE L'AIR EN 2007

RESULTATS 2007 DE LA CAMPAGNE DE MESURES

Le dioxyde d'azote, le benzène et les aldéhydes sont des polluants générés par les combustions de carburant, à lier essentiellement au trafic automobile en milieu urbain.

Dioxyde d'azote :

L'impass Calendal, au croisement avec la rue de la République, a fait l'objet de mesures en dioxyde d'azote.

Ce site, de typologie périurbaine, enregistre une teneur annuelle modérée de 23 µg/m³. Cette concentration en dioxyde d'azote est deux fois inférieure à la valeur limite pour 2007 de 46 µg/m³, mais également à la valeur limite à l'échéance 2010 de 40 µg/m³. Ce niveau de fond chronique, représentatif du village, est atteint en raison des émissions du trafic des riverains et de celles de la D19 (environ 1800 véh/jour) qui traverse le centre. L'autoroute A8 (environ 55 000 véh/jour), éloigné d'environ 200 à 600 m en fonction du lieu où l'on se place dans le village a probablement une légère influence sur les teneurs.

Benzène :

La concentration annuelle en benzène est de 1.1 µg/m³. Elle est deux fois inférieure à l'objectif de qualité pour ce polluant (2 µg/m³) et *a fortiori*, à la valeur limite annuelle du benzène (5 µg/m³). Même si les émissions de benzène existent dans le village en raison des axes qui le desservent, le milieu ouvert et résidentiel favorise la bonne dispersion de ce polluant dans l'air.

Formaldéhyde

Ce même lieu a été échantillonné en formaldéhyde et enregistre une valeur de 1.3 µg/m³. Ce résultat entre dans la gamme des concentrations moyennes fournies par l'INERIS dans différents types d'environnement : rural : < 1 µg/m³ ; périurbain : < 2 µg/m³ et urbain : de 3 à 20-30 µg/m³.

SURVEILLANCE AU QUOTIDIEN DE COUDOUX

Informations disponibles sur www.airfobep.org et www.aires-mediterranee.org

- Observations et prévisions régionales cartographiques : animation heure par heure de panaches de pollution prévus et/ou observés : ozone (O₃), dioxyde d'azote (NO₂) et poussières (PM₁₀).

- Message en cas de pic de pollution en ozone en temps réel sur le département des Bouches du Rhône.

